

huit à neuf mètres carrés. Cette dimension, peu ordinaire de la chambre sépulcrale, permet de croire qu'elle a servi à l'inhumation de plusieurs guerriers morts, sans aucun doute, sur le même champ de bataille. Car tout démontre que l'inhumation a dû être faite en une seule fois. Et en voici la raison : ce tombeau en pierres sèches, d'un faible volume, n'offrait qu'une solidité insuffisante ; aussi l'avait-on enveloppé d'un autre mur de cinquante centimètres, d'épaisseur bâti en pierres granitiques de petit appareil, mais entièrement vitrifié à l'extérieur.

Ce mode de construction résultait ici de circonstances toutes locales. On ne trouve point, dans le voisinage du monument qui nous occupe, ces grands blocs de pierre réguliers, qui forment ailleurs la chambre des *Dolmens* renfermés dans les tombelles gauloises, et il eut été difficile dans un pays montagneux et desservi par des chemins tout primitifs, d'amener d'un point éloigné des matériaux de grande dimension.

Cette nécessité de suppléer ainsi au défaut de solidité d'un appareil de faible dimension, que ne relie aucun ciment, nous explique l'usage fréquent de la vitrification chez les peuples celtiques. On donnait, de la sorte, à certaines constructions et surtout aux remparts des oppidums une dureté et une cohésion complètes. Ces monuments ne sont pas très-rares en France, et il en a été observé sur les points les plus divers du territoire. M. Viollet-Leduc signale ainsi « à 28 kilomètres de Saint-Brieuc « une enceinte ovale composée de granit, d'argile et de troncs « d'arbres, qu'on est parvenu à vitrifier en mettant le feu au « bois, après avoir enveloppé le retranchement de fagots » (1). On a décrit aussi les murs vitrifiés de Saint-Jean-sur-Mayenne et de Sainte-Suzanne, dans le département de la Mayenne. Il en a été de même de ceux de Peran, dans les Côtes-du-Nord et du vieux manoir de la Courbe près d'Argentan (Orne) (2).

Mais les découvertes les plus nombreuses des murs vitrifiés ont été faites en Écosse, où ils forment des châteaux entiers ;

(1) *Dictionnaire raisonné de l'architect. française. Vo. Enceinte,*

(2) *Congrès archéolog. de France, 29^e session, p. 77.*